

# Note des formations initiales

## Saison 2026-27



Avec nos partenaires



Comité Régional  
Olympique & Sportif  
Nouvelle-Aquitaine

all  
suites



# Informations générales

**Important** : Chaque stagiaire doit prendre connaissance de la fiche de sa formation et des informations générales.

**Le PSC est obligatoire avant toute formation.** Des équivalences sont admises. Il n'y a pas de nécessité que le titre soit encore « actif »

**Le CAC n'est pas un brevet détenu à vie.** Pour renouveler son CAC il faut suivre la formation continue spécifique avant la fin de validité. Au-delà, une nouvelle formation initiale est nécessaire.

Le matériel demandé est nécessaire au bon déroulement de la formation. **Les armes peuvent être personnelle, prêtée par son club, ou le Comité départemental.** Le lieu d'accueil du module ne sera en aucun cas sollicité par la Ligue pour le prêt d'arme.

La Ligue se réserve le droit de modifier les dates des modules selon les besoins du calendrier sportif. Le cas échéant, les stagiaires sont avertis dans les meilleurs délais.

Les notes des formations initiales et note des formations continues sont également disponibles sur le site internet de la Ligue : [tir-aquitaine.com](http://tir-aquitaine.com)

## Contacts

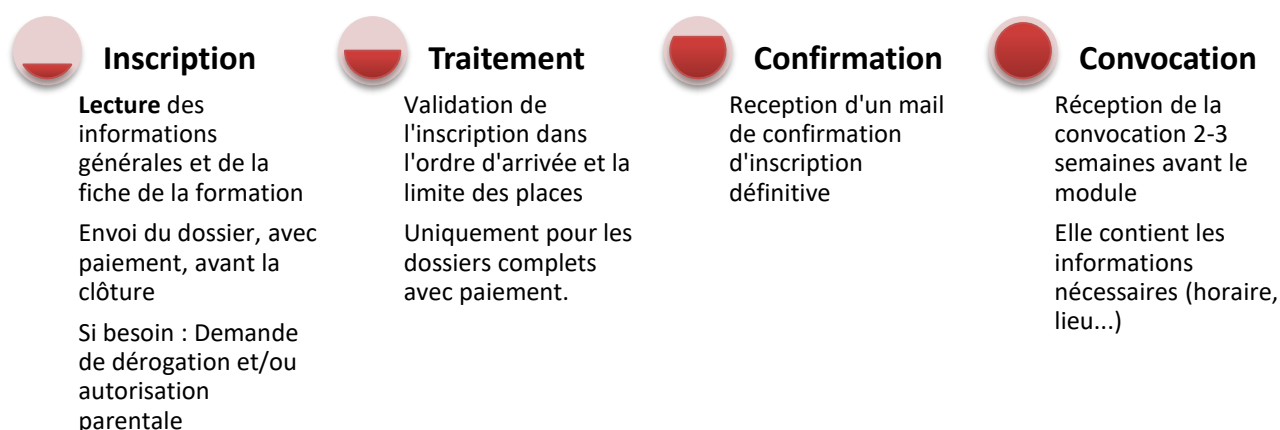
| Secretariat                                                                                                                                                                                                                    | DTR -RFL                                                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Envoi et traitement des inscriptions</li></ul> <p>secretariat@tir-aquitaine.com<br/>05 56 80 04 24</p> <p>Ligue d'Aquitaine de tir<br/>2 avenue de l'université<br/>33 400 TALENCE</p> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Dérogations, questions sur les formations..</li></ul> <p>dtr@tir-aquitaine.com<br/>07 86 43 82 23</p> |

## Inscriptions

Le nombre de places disponibles est limité pour chaque formation. Les inscriptions sont prises en compte **dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets** (avec paiement).

Dans les cas nécessitant une **dérogation**, l'inscription sera automatiquement refusée en l'absence de demande jointe au dossier. **Les dérogations sont à caractère exceptionnel, accordées ou non par la DTR.**

Dans un esprit d'équité, une limite **de 3 stagiaires par club pour une même formation** est fixée. **En cas de situation particulière, merci de contacter la DTR (RFL).**



Vous recevrez les codes de connexion à la plateforme en ligne, par un mail du secrétariat de la Ligue.

## Frais de formation

**Le club concerné** adresse le virement des frais d'inscription auprès de la Ligue, en indiquant la formation et le nom du stagiaire.

**La preuve de virement** (pdf, capture d'écran, photo...) est à joindre au dossier d'inscription. En cas de paiement global, merci de préciser les noms et formations.

Le délai de rétractation est de **3 jours calendaire** après la clôture des inscriptions. L'annulation de l'inscription se fait sur simple email.

**Passé ce délai, tout abandon ou exclusion de la formation n'entraînera aucun remboursement même partiel.**

Pour les stagiaires licenciés **Hors Ligue** les frais de formation sont majorés de 10€ par module. Le Passeport formateur, livret d'alternance ainsi que les guides pédagogiques sont fournis. L'acceptation en formation est soumise à l'accord des deux RFL et dans la limite des places, avec priorité aux aquitains

## Restauration et Hébergement

Sont directement organisés et pris en charge par la Ligue :

- ✓ La restauration du midi dans la limite du forfait indiqué aux stagiaires. **La consommation d'alcool est strictement interdite, et entraînera l'exclusion immédiate de la formation.**
- ✓ L'hébergement (1 nuitée avec petit déjeuner), lorsque le module se déroule sur 2 journées consécutives.

Sont à la charge du comité départemental, du club ou du stagiaire :

- ✓ La restauration du soir
- ✓ Les frais de déplacement
- ✓ Les frais d'hébergement supplémentaires.

## Journée de positionnement

La journée de positionnement concerne toutes les formations initiales sauf le CAC. **Elle se déroule obligatoirement dans le département d'appartenance.** Toute absence sera considérée comme un **abandon** de la formation par le stagiaire.

Leur animation est assurée par chaque Responsable de Formation Départemental (RFD), dans le respect des procédures, contenus et programmes définis par la DTR (RFL).

Les frais de la journée de positionnement sont inclus dans votre inscription

## Modalités de validation (Règlement FFTir)

L'obtention du Brevet Fédéral est prononcée par la DTR (RFL) sur proposition du jury plénier qu'elle préside. **Le Jury a toute latitude** pour proposer la **validation (totale ou partielle) ou l'ajournement** du stagiaire.

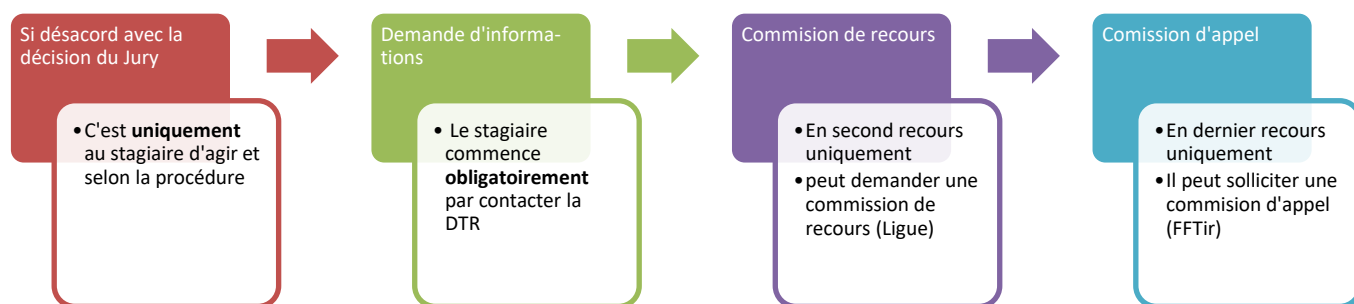
L'alternance est une partie importante de la formation, et pourra ne pas être validé s'il apparait des doutes sur son déroulement réel. **Le Jury plénier est présidé par la DTR (RFL) et comporte les membres de l'ETR participants à la formation.**

Le/la stagiaire doit obligatoirement :

- ✓ **Participer activement** à toutes les journées de formations

- ✓ **Respecter** en permanence la sécurité et l'éthique fédérale, tant par ses actions et son comportement, que par ses paroles
- ✓ **Réaliser** les parcours de formation à distance et questionnaires
- ✓ **Réussir** les différentes évaluations certificatives, **théoriques et pratiques**. Elles seront présentées au jury plénier pour décision.
  - Des **misés en situations** en contrôle continue permettant d'apprécier les différentes compétences attendues
  - Un **QCM avec questions éliminatoires sur la sécurité**. Les blocs de compétences ne se compensent pas.
- ✓ **Réaliser son alternance** et rendre les documents lors du **dernier module** (sauf CAC et Monitorat TAR). Le volume horaire dépend de la formation.
  - Rendre son livret de formation complété et signé
  - Rendre son passeport formateur complété et signé
  - En cas de force majeure, et **après accord de la DTR**, un délai de quelques semaines pourra être accordé pour un envoi par courrier.
- ✓ Participer à une **compétition officielle dans la saison** (sauf CAC et Monitorat TAR)
  - Epreuve obligatoire mais non pénalisante. Nombreuses disciplines ouvertes dans les barèmes. Participation par équipe impossible.
- ✓ **Réussir** les épreuves pratiques « Cibles Couleurs » (sauf CAC et Monitorat TAR)
  - Passages des grades correspondant au Brevet Fédéral et selon le protocole fédéral. Elles permettent la labélisation « Cibles Couleurs » des stagiaires.

**La cérémonie des diplômes (sauf CAC) à lieu lors d'une journée dédiée.  
Pour les CAC, l'envoi postal se fait auprès du Président de club.**



# SOMMAIRE

(accès à la formation en cliquant dessus)

## INFORMATIONS GENERALES

**Contacts**

**Inscriptions**

**Frais de formation**

**Restauration et Hébergement**

**Journée de positionnement**

**Modalités de validation**

## FORMATIONS INITIALES

**Brevet Fédéral Jeunes Encadrants**

**Certificat de Compétences : CAC**

**Brevet Fédéral animateur**

**Brevet Fédéral Initiateur**

**Moniteur Tir aux Armes Réglementaires**

**Informations sur le BF Entraîneur**

**Demande d'inscription formation Initiale**

**Demande de dérogation**

**Autorisation parentale**



# Brevet Fédéral Jeune Encadrant

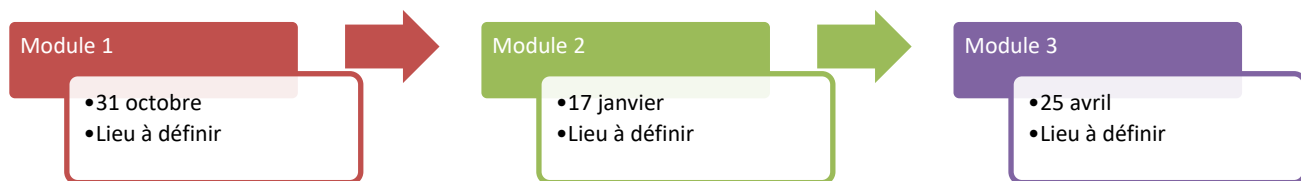
Avez-vous lu les pages 1 à 3 ?



La demi-journée de positionnement a lieu en visioconférence. Elle est animée par la DTR. La présence du tuteur est recommandée.

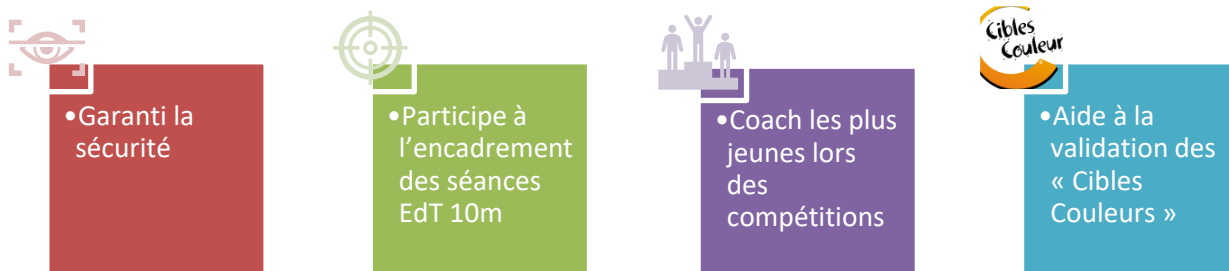
Visio de positionnement : Maud Caradec, 21 octobre, Horaires indiqués ultérieurement

Prévision des formateurs : Maud Caradec, Jean Marie Ruiz



## Cadre de la formation

Au sein du club, le rôle de BFJE se déroule **exclusivement** en **pistolet 10m précision** ET **carabine 10m debout**, au **sein de l'école de Tir** du club. En présence d'un **encadrant de club diplômé et adulte**, le jeune encadrant :



La durée globale comprend la formation à distance, l'alternance en club et les modules Ligue. Elle est répartie en 4 Blocs de compétences :

- ✓ BC 1: Organiser la sécurité de la pratique
- ✓ BC 2: Accueillir une personne ou un groupe
- ✓ BC 3: Faire découvrir le Tir sportif
- ✓ BC 4: S'intégrer en tant qu'animateur au sein du club

Journée de positionnement

- 3 h en visio
- Tuteur recommandé

Modules Ligue

- 3 journées
- Théorie et Pratique

Plateforme numérique

- Contenu
- Questionnaires

Alternance en club

- 35h minimum
- en 1 ou 2 saison (à annoncer lors du positionnement)

## Modalités d'inscription

**Date butoir d'inscription : 13 octobre (Délais de rigueur)**

Le nombre de places est **limité à 8 stagiaires**, dont maximum 3 du même club

Les frais d'inscription pour l'ensemble de la formation s'élèvent à **90€**.



### Conditions

- Avoir entre 14 et 20 ans
- Licencié depuis 2 saisons minimum
- Avoir son PSC ou équivalent (actif ou non)



### Pré-requis

- Avoir sa Cible Verte à l'entrée en formation
- Sur dérogation : avoir sa Cible Orange, avec obligation de réussite de la Cible Verte avant ou lors du dernier module.



### Important

- Avoir un Tuteur, qui est soit:
  - inscrit en formation Tuteur fédéral 1er degré cette saison
  - ou BFA/BFI/BFE dont le diplôme est actif

## Informations spécifiques

- ✓ L'alternance peut se réaliser sur 1 ou 2 saison(s), au choix du stagiaire.
- ✓ L'alternance en club est obligatoire. Elle est consignée dans un **livret d'alternance (à remettre complété et signé lors du dernier module)**.
- ✓ Les stagiaires passeront le grade supérieur à celui détenu lors du dernier module Ligue.

## Matériel nécessaire

Ce matériel est nécessaire au bon déroulement de la formation. **Les armes peuvent être personnelles, prêtées par son club, ou le Comité départemental.** Le lieu d'accueil du module ne sera en aucun cas sollicité par la Ligue pour le prêt d'arme.

### Fourni par la Ligue

- Passeport formateur fédéral
- Livret de formation fédéral
- Guide pédagogique fédéral
- Cibles et munitions

### A prévoir par le stagiaire

- Pistolet ET carabine 10m
- Tenue de sport
- Cahier de prise de note
- Chez soi : ordinateur ou tablette pour une connexion sur Moodle



# Certificat de compétences CAC

Avez-vous lu les pages 1 à 3 ?



**Prévision des formateurs :** Votre Responsable Formation Départemental et un formateur ETR

| Département<br>24                       | Département<br>33                                                             | Département<br>40                                  | Département<br>47                                  | Département<br>64                                            |
|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| •Sessions<br>définies<br>ultérieurement | •Session A 33:<br>05/12<br>•Session B 33:<br>20/02<br>•Session C 33:<br>17/04 | •Session A 40:<br>24/10<br>•Session B 40:<br>21/11 | •Session A 47:<br>21/11<br>•Session B 47:<br>13/03 | •Session A 64:<br>25/10<br>•15/11<br>•Session C 64:<br>21/02 |

## Cadre de la formation

Le **Certificat** a une durée de **validité** de **quatre ans** et n'est **pas** **détenu à vie** à l'inverse des Brevets Fédéraux. Au sein du club de tir, le CAC :



- Garanti la sécurité des pratiquants et du public



- Gère le pas de tir

La durée globale de la formation est répartie en 4 Blocs de compétences :

- BC1 : Organiser la sécurité de la pratique (4 h)
- BC 2 : Accueillir (1 h)
- BC3 : Faire découvrir le Tir Sportif (1 h)
- BC4 : S'intégrer au sein du club (1 h)

Module Ligue

- 1 journée
- Théorie et Pratique

Plateforme numérique  
**OBLIGATOIRE**

- Contenu
- Questionnaire

## Modalités d'inscription

**Date butoir d'inscription : 1 mois avant la date de la session concernée**

Le nombre de places est **limité à 10 stagiaires**, dont maximum 3 du même club.

Les frais d'inscription pour l'ensemble de la formation s'élèvent à **30 €**.



### Conditions

- Avoir 16 ans révolu
- Licencié depuis 1 saison minimum
- En cas d'échec sur une session, la réinscription sur la même saison ne sera pas prioritaire



### Pré-requis

- Avoir son PSC ou équivalent (actif ou non)



### Important

- Entre 16 et 18 ans, les personnes certifiées ne peuvent intervenir qu'en présence d'un adulte qualifié.

## Informations spécifiques

### En amont du module :

- ✓ Il est **impératif** de suivre l'intégralité du parcours en ligne, qui fait partie intégrante de la formation. **Tout stagiaire n'ayant pas réalisé la préparation se verra refuser l'accès à la journée en présentiel.**
- ✓ Il est **recommandé** d'assimiler le contenu du « **Manuel du Tir Sportif** » édité par la FFTir, une connaissance des différentes **armes du club** et du **fonctionnement interne** (conditions d'accès au pas de tir, cours obligatoires, chasuble de responsable...),
- ✓ **La Ligue conseille aux clubs d'organiser un temps pratique dédié (1 h environ) au moins 10 jours avant la formation.**

Rappel : Les stagiaires CAC ne sont pas concernés par les épreuves pratiques de compétition, d'obtention de Cibles Couleurs, ni par une alternance en club.

## Matériel nécessaire

Ce matériel est nécessaire au bon déroulement de la formation. **Les armes peuvent être personnelles, prêtées par son club, ou le Comité départemental.** Le lieu d'accueil du module ne sera en aucun cas sollicité par la Ligue pour le prêt d'arme.

### Fourni par la Ligue

- Cibles

### A prévoir par le stagiaire

- Casque anti-bruit, Tenue confortable
- Pistolet et/ou revolver 25m (ISSF ou TAR)
- Facultatif: arme d'épaule 22lr
- 1 boîte de munitions manufacturées (**rechargées interdites**)
- Cahier de prise de note
- Chez soi : ordinateur ou tablette pour une connexion sur Moodle



# Brevet Fédéral Animateur

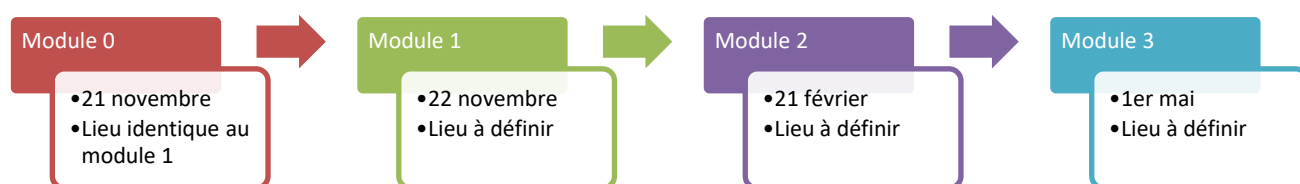
Avez-vous lu les pages 1 à 3 ?



La journée de positionnement a lieu dans votre département. Elle est animée par votre RFD. La présence du tuteur est recommandée sur la matinée.

| RFD 24   | RFD 33 | RFD 40 | RFD 47 | RFD 64 |
|----------|--------|--------|--------|--------|
| Voir DTR | 01/11  | 07/11  | 01/11  | 14/11  |

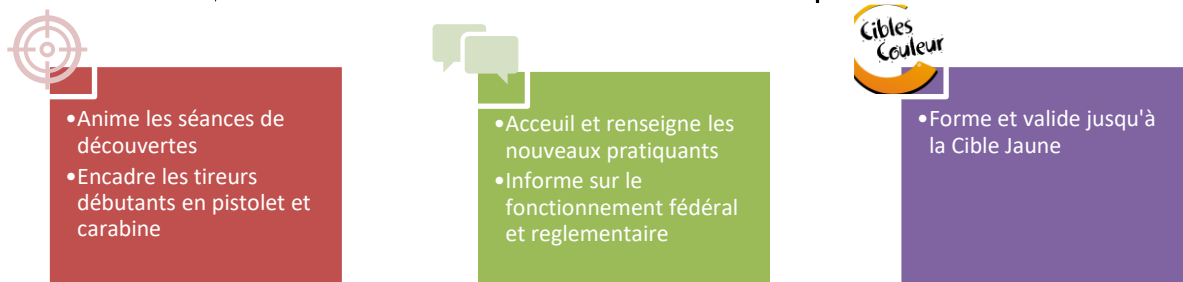
Prévision des formateurs : Maud Caradec, Patrice Leduc, Sonia Maserati



Le Module 0 concerne **uniquement** pour les stagiaires n'ayant pas déjà obtenu leur CAC. Il se déroule au même endroit que le module 1 ayant lieu le lendemain.

## Cadre de la formation

Au sein du club, le rôle de l'animateur est orienté vers le public débutant :



La durée globale comprend la formation à distance, l'alternance en club et les modules Ligue. Elle est répartie en 4 Blocs de compétences :

- ✓ BC 1: Organiser la sécurité de la pratique
- ✓ BC 2: Accueillir une personne ou un groupe
- ✓ BC 3: Faire découvrir le Tir sportif
- ✓ BC 4: S'intégrer en tant qu'animateur au sein du club

**Journée de positionnement**

- 1 j en département

**Modules Ligue**

- 3 journées
- Théorie et Pratique

**Plateforme numérique**

- Contenu
- Questionnaire

**Alternance en club**

- 40h minimum
- Avant le dernier module

## Modalités d'inscription

**Date butoir d'inscription : 23 octobre (Délais de rigueur)**

Le nombre de places est **limité à 15 stagiaires**, dont maximum 3 du même club

Les frais d'inscription pour l'ensemble de la formation s'élèvent à **150 € (stagiaires n'ayant pas déjà obtenu le CAC)**, 120€ (stagiaires ayant déjà le CAC)



Conditions

- Avoir 16 ans révolu à l'inscription



Pré-requis

- Avoir son CAC (ou l'obtenir sur la session spécifique)
- Avoir son PSC ou équivalent (actif ou non)



Important

- Avoir un Tuteur, qui est soit:
  - inscrit en formation Tuteur fédéral 1er degré cette saison
  - ou BFA/BFI/BFE dont le diplôme est actif

## Informations spécifiques

- ✓ L'alternance en club est obligatoire. Elle est consignée dans un **livret d'alternance (à remettre complété et signé lors du dernier module)**.
- ✓ Votre tuteur sera également convié pour la matinée de la journée de positionnement.
- ✓ Les stagiaires passeront les grades Cibles Blanches et Jaunes, respectivement lors du positionnement et du dernier module Ligue. Les grades se passeront en pistolet **ET** carabine.

## Matériel nécessaire

Ce matériel est nécessaire au bon déroulement de la formation. **Les armes peuvent être personnelles, prêtées par son club, ou le Comité départemental**. Le lieu d'accueil du module ne sera en aucun cas sollicité par la Ligue pour le prêt d'arme.

### Fourni par la Ligue

- Passeport formateur fédéral
- Livret de formation fédéral
- Guide pédagogique fédéral
- Cibles et munitions

### A prévoir par le stagiaire

- Pistolet ET carabine 10m
- Tenue confortable
- Cahier de prise de note
- Chez soi : ordinateur ou tablette pour une connexion sur Moodle



# Brevet Fédéral Initiateur

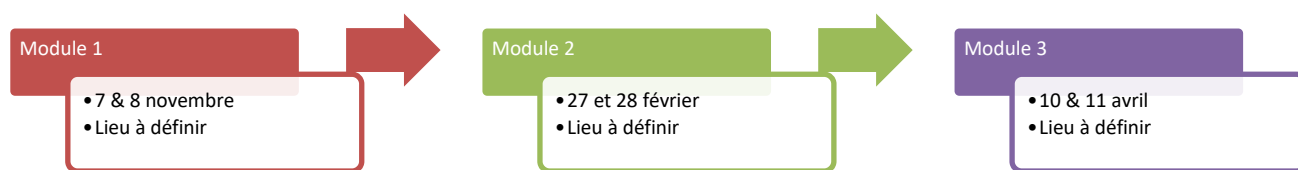
Avez-vous lu les pages 1 à 3 ?



La journée de positionnement a lieu dans votre département. Elle est animée par votre RFD. La présence du tuteur est recommandée sur la matinée.

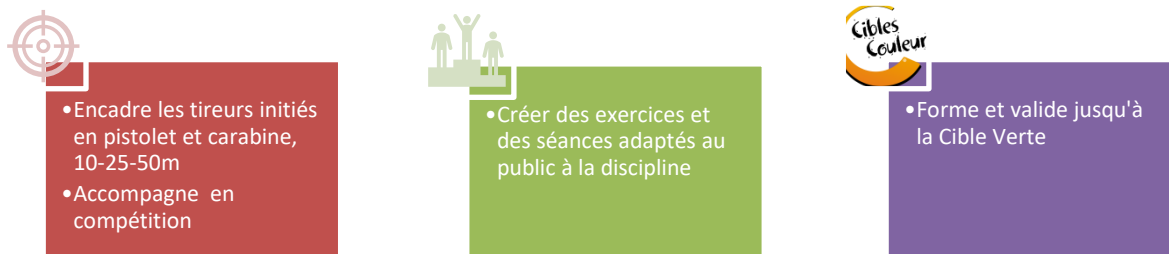
| RFD 24   | RFD 33 | RFD 40 | RFD 47 | RFD 64 |
|----------|--------|--------|--------|--------|
| Voir DTR | 31/10  | 10/10  | 01/11  | 10/10  |

Prévision des formateurs : Maud Caradec, Bertrand Ballouard, Patrice Leduc



## Cadre de la formation

Au sein du club, le rôle de l'Initiateur est orienté vers le public initié :



La durée globale comprend la formation à distance, l'alternance en club et les modules Ligue. Elle est répartie en 4 Blocs de compétences :

- ✓ BC 1 : Organiser la sécurité de la pratique
- ✓ BC 2 : Organiser une initiation adaptée et de qualité
- ✓ BC 3 : Transmettre les bases techniques (niveau initiation)
- ✓ BC 4 : S'intégrer en tant qu'initiateur au sein du club

Journée de positionnement  
• 1j en département

Modules Ligue  
• 1 weekend et 4 journées  
• Théorie et Pratique

Plateforme numérique  
• Contenu  
• questionnaire

Alternance en club  
• 40h minimum  
• Avant le dernier module

## Modalités d'inscription

**Date butoir d'inscription : 04 octobre (Délais de rigueur)**

Le nombre de places est **limité à 10 stagiaires**, dont maximum 3 du même club

Les frais d'inscription pour l'ensemble de la formation s'élèvent à **240 €**.



### Conditions

- Avoir 18 ans révolu à l'inscription
- Si BFJE ayant obtenu le module complémentaire: 17 ans révolu si Cible Verte 16 ans révolu si Cible Bleue



### Pré-requis

- Licence à jour
- Avoir son BFA depuis 1 saison minimum
- Avoir son PSC ou équivalent (actif ou non)



### Important

- Avoir un Tuteur, qui est soit:
  - inscrit en formation Tuteur fédéral 1er degré cette saison
  - ou BFI/BFE dont le diplôme est actif

## Informations spécifiques

- ✓ L'alternance en club est obligatoire. Elle est consignée dans un **livret d'alternance (à remettre complété et signé lors du dernier module)**.
- ✓ Votre tuteur sera également convié pour la matinée de la journée de positionnement.
- ✓ Les stagiaires passeront les grades Cibles Orange et Verte, respectivement lors du premier et du dernier module Ligue. Les grades se passeront en pistolet **OU** carabine, à votre choix.

## Matériel nécessaire

Ce matériel est nécessaire au bon déroulement de la formation. **Les armes peuvent être personnelles, prêtées par son club, ou le Comité départemental**. Le lieu d'accueil du module ne sera en aucun cas sollicité par la Ligue pour le prêt d'arme.

Chaque convocation précisera le matériel nécessaire pour le module.

### Fourni par la Ligue

- Livret de formation fédéral
- Guide pédagogique fédéral
- Cibles et munitions
- Kit pédagogique de la Ligue : Outils simples, Guide Cibles Couleurs...

### A prévoir par le stagiaire

- Passeport formateur fédéral
- Pistolet et carabine 10m avec veste
- Pistolet 25m ISSF
- Carabine 50m ISSF avec veste, bretelle et coussin
- Casque anti-bruit
- Tenue de sport
- Cahier de prise de note
- Chez soi : ordinateur ou tablette pour une connexion sur Moodle

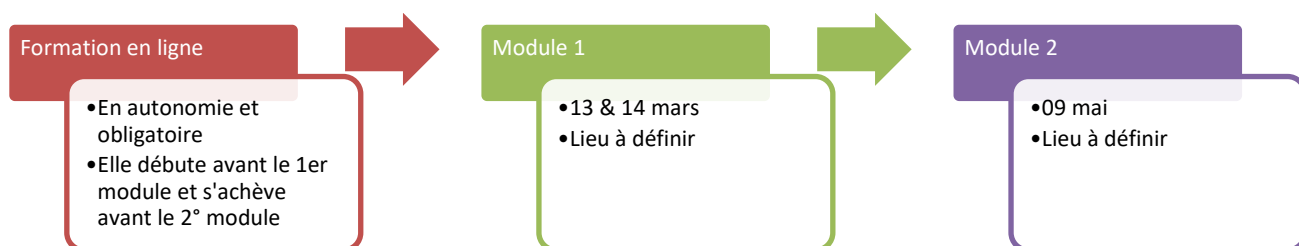


# Moniteur Tir aux armes réglementaires

Avez-vous lu les pages 1 à 3 ?

**Le Moniteur TAR ne permet pas l'encadrement contre rémunération.** Il ne s'agit pas du CQP « Moniteur de Tir »

Prévision des formateurs : Bruno Bolteau, Cyrille Frayer



## Cadre de la formation

Au sein du club, le rôle du moniteur TAR est orienté vers le public de cette discipline (débutant et initié) :



- Fait découvrir le TAR en sécurité
- Encadre les tireurs initiés en arme de poing et d'épaule, dans l'ensemble des épreuves possible
- Accompagne en compétition



- Créer des exercices et des séances adapté au public à la discipline
- Informer sur le fonctionnement fédéral et règlementaire

La formation se déroule **majoritairement à distance** sur une plateforme en ligne dédiée.

La durée globale comprend la formation en ligne et en présentiel. Elle est répartie en 4 Blocs de compétences :

- ✓ BC 1 : Organiser la sécurité de la pratique
- ✓ BC 2: Organiser l'accueil et une initiation adaptée et de qualité
- ✓ BC 3: Transmettre les bases techniques générale et spécifique, préparer à la compétition (niveau initiation)
- ✓ BC 4: S'intégrer au sein du club

### Modules Ligue

- 2 modules
- Axé sur la mise en pratique d'encadrant

### Plateforme numérique **OBLIGATOIRE**

- Contenu
- Questionnaire

## Modalités d'inscription

**Date butoir d'inscription : 13 novembre (Délais de rigueur)**

Le nombre de places est **limité à 10 stagiaires**, dont maximum 3 du même club.

Les frais d'inscription pour l'ensemble de la formation s'élèvent à **240 €**



### Conditions

- Avoir 18 ans révolu à l'inscription
- Licencié depuis 3 saisons minimum
- Licence à jour



### Pré-requis

- Avoir participé à une compétition officielle sur les 3 saisons (1 / saison)
- Avoir son PSC ou équivalent (actif ou non)
- Avoir assimilé le règlement sportif TAR



### Important

- Formation hybride : A distance et en présentiel
- Il est recommandé aux stagiaires de disposer d'une expérience en TAR suffisante.

## Informations spécifiques

- ✓ Cette formation comporte une part importante de formation à distance. **Il est recommandé d'être un pratiquant TAR expérimenté.**
- ✓ Elle forme et évalue sur l'ensemble des techniques TAR : arme de poing et d'épaulé.
- ✓ Il est **impératif** de suivre les différents parcours sur **la plateforme en ligne**. La partie à distance fait partie intégrante de la formation. Tout stagiaire ne le suivant pas se verra automatiquement non-validé.

## Matériel nécessaire

Ce matériel est nécessaire au bon déroulement de la formation. **Les armes peuvent être personnelles, prêtées par son club, ou le Comité départemental.** Le lieu d'accueil du module ne sera en aucun cas sollicité par la Ligue pour le prêt d'arme.

Chaque convocation précisera le matériel nécessaire pour le module.

### Fourni par la Ligue

- Passeport formateur fédéral
- Cibles

### A prévoir par le stagiaire

- Armes de poing et d'épaulé avec bretelle
- Munitions manufacturés
- Casque anti-bruit
- Tenue de sport
- Cahier de prise de note
- Chez soi : ordinateur ou tablette pour une connexion sur la plateforme



# Information sur le BF Entraîneur



Cette formation est organisée par la FFTir.

Les titulaires du BFE 1 peuvent passer un **module complémentaire** pour obtenir le BFE.

## Présentation

Il s'agit d'acquérir les compétences relatives aux cycles d'entraînement, de perfectionnement et de formation d'encadrants.

Une arme « majeure » est choisie lors de l'inscription. Les stagiaires peuvent participer à **un module facultatif complémentaire** dans l'arme inverse, afin d'être polyvalent.

Il appartient aux stagiaires de prendre contact rapidement avec la DTR afin de déterminer la date et modalité d'intervention.

| Accès                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Organisation                                                                                                                                                                                                                 | Frais                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Détenir son BFI depuis plus de 2 saisons</li><li>• Envoyer son dossier complet à la FFTir avec l'avis obligatoire de l'DTR</li><li>• Réussir les tests de sélection-positionnement</li><li>• Un tuteur fédéral 2° degré sera demandé</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• 4 Modules de formation :150 h</li><li>• Alternance: 70h</li><li>• Une intervention en Collectif Régional: 10h</li><li>• Une intervention en formation bénévole Ligue : 10h</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Hébergement - Restauration : à la charge FFTir</li><li>• Pédagogique : Aide possible de la Ligue et de son Comité départemental</li><li>• Une aide de son club est également possible (frais pédagogiques, déplacements...) selon leurs modalités</li></ul> |

Rendez-vous sur le site fédéral [fftir.org/entraîneur](http://fftir.org/entraîneur)

La formation prépare à 6 blocs de compétences en pistolet, carabine ou plateau.

- ✓ BC1 – Concevoir, organiser et conduire l'entraînement,
- ✓ BC2 – Améliorer les compétences techniques des athlètes,
- ✓ BC3 – Préparer et optimiser le matériel,
- ✓ BC4 – Préparer et suivre les athlètes en compétition,
- ✓ BC5 – Encadrer une action de formation de cadres,
- ✓ BC6 – Appréhender l'environnement institutionnel, la réglementation et les responsabilités de l'entraîneur.

## Demande d'inscription Formation Initiale

Nom : ..... Prénom : .....

Club : ..... n° de licence : .....

Date de naissance :     /     /     Catégorie d'âge : .....

Je suis en situation de handicap : ☐ Non ☐ Oui (Avis CNS médicale à joindre)

Tél : ..... E- mail : .....

Cible couleur détenue : ..... Discipline principale : .....

Niveau de compétition au cours des 3 dernières années :

☐ Loisir ☐ Départemental ☐ Régional ☐ National ☐ SHN

Fonction(s) principale(s) au sein du club :

☐ Encadre des jeunes ☐ Encadre des adultes ☐ Surveillance de pas de tir

☐ Elu au comité directeur ☐ Autre: .....

### Formation initiale :

- |                                                                                |                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Brevet Fédéral Jeune Encadrant                        | <input type="checkbox"/> Brevet Fédéral Initiateur |
| <input type="checkbox"/> Brevet Fédéral animateur (si <b>CAC déjà obtenu</b> ) | <input type="checkbox"/> Moniteur TAR              |
| <input type="checkbox"/> Brevet Fédéral animateur (si <b>CAC à obtenir</b> )   | <input type="checkbox"/> Certificat CAC            |
- SESSION ..... DEPARTEMENT .....**

*Aucune formation pour les disciplines Plateau n'est proposée cette saison.*

**Tout dossier incomplet ou hors-délais ne sera pas prise en compte.**

Documents à joindre :

- Copie du PSC (ou équivalent)
- Paiement : preuve de virement du club
- **Monitorat TAR** : 1 palmarès officiel TAR / saison (sur les 3 dernières saisons)
- Si concerné : demande de dérogation (Voir page 20)
- Pour les mineurs : autorisation parentale (voir page 21)

Merci de lire attentivement les phrases suivantes avant de cocher.

☐ Je consens à la collecte et au traitement de mes données personnelles dans la cadre de la formation.

☐ J'ai pris connaissance des pages 1 à 4 présentant les diverses modalités (inscription, annulation, restauration, hébergement, modalité de validation, recours)

☐ J'ai pris connaissance de la fiche de ma formation et du matériel à apporter. En l'absence du matériel nécessaire, ma participation à la journée pourra être refusée.

☐ J'ai pris connaissance de l'obligation d'un Tuteur (sauf CAC), inscrit en formation Tuteur fédéral 1er degré cette saison, ou Brevet Fédéral dont le diplôme est actif.

Nom-Prénom du tuteur :

Email :

Le tuteur est : ☐ inscrit en formation Tuteur Fédéral 1<sup>er</sup> degré OU ☐ Brevet Fédéral actif

Indiquez vos motivations pour participer à la formation : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avis obligatoire du Président de club : .....

.....

.....

.....

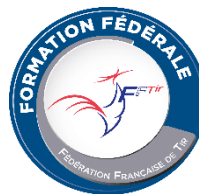
.....

.....

.....

Date et signature du stagiaire

Date et signature du Président



## Demande de dérogation Formation Initiale

A l'attention de Madame la Responsable Formation Ligue,

Je soussigné(e) (nom et prénom) : .....

N° licence : .....

N° club : .....

**Demande exceptionnellement une dérogation pour être autorisé à suivre la formation initiale :** ☐ BF Jeune Encadrant ☐ Certificat CAC ☐ BF Animateur

☐ BF Initiateur ☐ Moniteur TAR

**Pour le(s) motif(s) suivant :**

☐ Délais insuffisant depuis le  
Brevet Fédéral précédent

☐ Autre (précisez) : .....

☐ Absence de Brevet Fédéral

☐ Age minimal requis non atteint

Pour les licenciés **d'une autre Ligue**, merci d'utiliser la feuille de demande de dérogation fédérale (ITAC), complétée par votre RFL.

**Motivations et/ou situation justifiant le besoin de formation par dérogation :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Il est rappelé que les dérogations sont à caractère exceptionnelle, et que leur accord n'est en aucun cas systématique.**

Le ..../...../

Signature du demandeur :

## Autorisation parentale Formation Initiale

Je soussigné(e), ..... mère, père, tuteur légal\*,  
autorise :

- Mon enfant ..... à participer à la  
formation ☐ BFJE ☐ Module compl. BFJE ☐ Certificat CAC ☐ BFA ☐ BFI

se déroulant du ..... au .....,

- Les membres de l'Equipe Technique Régionale, à transporter en voiture individuelle mon enfant.  
➤ La collecte et le traitement des données dans le cadre de la formation

### En cas d'urgence, j'autorise :

- Les responsables de la ligue à prendre toutes les mesures nécessaires à l'évacuation et à l'hospitalisation éventuelles de mon enfant  
➤ Toute intervention chirurgicale rendue nécessaire en cas d'accident majeur.

Fait à ....., le .....

Signature obligatoire (précédée des mentions "Lu et approuvé" et "Certifié exact")

### Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom de la personne : ..... N° de téléphone : .....

Lien de parenté : .....

### Renseignements administratifs

Allergies/ traitements : .....

N° de Sécurité sociale : .....

Caisse de Sécurité sociale + adresse : .....

Nom de la mutuelle (éventuellement) :

Nom du médecin traitant : ..... N° de téléphone : .....